

territoire

Magazine Le Havre Seine Métropole — Printemps 2024 • N° 18



GRAND
ANGLE

L'ÉCONOMIE
DE DEMAIN

POUR VOUS

LA FÊTE DU CIRQUE
REVIENT



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

[P.04](#)

POUR VOUS

LA FÊTE DU CIRQUE

[P.08](#)



NOTRE INVITÉ

Dominique CÉSAR,

directeur général
de la CCI Seine Estuaire

[P.09](#)



ÇA BOUGE !

PETITES VILLES DE DEMAIN

[P.15](#)



VERT & BLEU

TRAM ET VÉLO, LE DUO GAGNANT

[P.16](#)



GROMESNIL

DANS TOUS SES ÉTATS

[P.17](#)



ITINÉRAIRE BIS

Arthur BAUR,

directeur de l'association Graine en Main

[P.18](#)



GRAND ANGLE

LE TERRITOIRE PRÉPARE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

[P.10](#)



LE MAGAZINE LE HAVRE SEINE MÉTROPÔLE

CS 70854 - 19, rue Georges-Braque - 76600 Le Havre
Tél.: 02 35 22 25 25 (du lundi au vendredi de 8 h à 17 h).
Directeur de la publication: Édouard PHILIPPE. Directeur de la rédaction: Jean-Christophe Blanc-Aubert. Rédactrice en chef: Anne-Sophie Caucheteux. Rédaction et responsable d'édition: Olivier Bouzard, Lucile Duval, Laurie-Anne Lecerc. Secrétariat de rédaction: Béatrice Jodeau. Création: BDSA. Mise en page: Armelle Rospape. Crédits photos: Adobe Stock, Archives municipales, Lou Benoist, Philippe Bréard, Anne-Bettina Brunet, Laurent Lachèvre, Werner Le Doaré, Le Havre Seine Développement, Vincent Rustuel, SHEMA, Ville de Criquepot-Esneval, Vize rendering for Enia Architectes. Imprimé sur papier couché sans bois silk 130 g 100 % PEFC (couverture) et sur papier couché LTB silk 110 g 100 % PEFC (intérieur). Imprimerie Mordacq. 137 000 exemplaires. Distribution Milee. Dépôt légal à parution, N° ISSN en cours. Ne pas jeter sur la voie publique. ♻️

lehavreseinemetropole.fr   



L'ÉDITO DE

Édouard PHILIPPE

Président de la communauté
urbaine Le Havre
Seine Métropole

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE, AU CŒUR DES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE

03

Par son dynamisme, le territoire de la Communauté urbaine est essentiel à l'économie normande et nationale : au seuil de cette nouvelle année, nous pouvons être fiers des transformations amorcées pour rester un grand territoire prospère et attractif !

Comme partout, les transitions écologique, énergétique, agricole et numérique nous contraignent à nous adapter, mais nous avons beaucoup d'atouts pour y parvenir. À commencer par la détermination et la cohésion qui nous unissent, au-delà de nos différences.

Certes, la transition écologique et énergétique constitue un défi majeur pour notre territoire qui reste dépendant des énergies fossiles. Nous avons toutefois commencé à transformer cette contrainte en opportunité, en capitalisant sur notre potentiel technologique et innovant. L'unité et la coordination des acteurs économiques constituent des leviers décisifs, que je salue. Notre objectif est double : conforter les activités traditionnelles, tout en favorisant leur transition, d'une part, et attirer de nouvelles filières, notamment celles qui sont liées aux énergies décarbonées, d'autre part. Plusieurs projets majeurs confortent d'ores et déjà notre positionnement comme territoire de pointe : et ce n'est qu'un début. Face à l'ampleur des défis et des contraintes qu'ils affrontent, je tiens par ailleurs à réaffirmer tout notre soutien à nos agriculteurs. Parce que notre territoire est riche de son identité agricole et rurale, la transition agroécologique reste au sommet des priorités de notre

communauté urbaine. Nous encourageons activement l'agriculture durable, nourricière et respectueuse de l'environnement. Le soutien à la filière maraîchère et la promotion d'une alimentation locale et saine illustrent cet engagement. Plus que jamais, nous mesurons néanmoins les difficultés qu'affronte le monde agricole. Qu'il soit assuré que notre reconnaissance et notre confiance en lui demeurent intactes. Car nous devons rester un grand pays agricole. La transition numérique et l'innovation se trouvent également au cœur de la démarche Le Havre, ville portuaire intelligente. Ce dispositif audacieux stimule les investissements dans des domaines-clés pour l'avenir de la Communauté urbaine, de son économie et de ses habitants. L'émergence d'une filière drone en offre une belle illustration.

La formation, l'enseignement supérieur, le tourisme et la filière logistique et portuaire constituent, enfin, de puissants moteurs qui affirment notre territoire comme un acteur majeur dans la transition vers une économie plus durable.

Il n'y a qu'ensemble que nous pouvons construire un avenir vivable et durable.

Il n'y a qu'ensemble que nous pouvons œuvrer à ce que Le Havre Seine Métropole reste un territoire où il fait bon vivre, travailler et prospérer.

Alors merci !



TRI SÉLECTIF

CLIIINK : UN BON GESTE POUR LA PLANÈTE ET LE POUVOIR D'ACHAT

Le tri du verre est un geste à la fois bon pour la planète et pour l'emploi local puisqu'il est directement recyclé sur le territoire. La Communauté urbaine a mis en place, en novembre 2022, le dispositif Cliiink afin d'encourager et récompenser les gestes de tri. 250 bornes de tri sont déployées sur tout le territoire pour transformer les emballages en verre en bons d'achat chez des commerçants locaux (produits d'hygiène, de beauté, de sport et de loisir). Pour en bénéficier, il suffit de télécharger l'appli gratuite Cliiink, de créer un compte et de s'identifier sur un point d'apport volontaire équipé d'un boîtier Cliiink qui comptabilise le nombre d'emballages en verre déposés. Chaque emballage trié rapporte un point. Depuis sa mise en service, le dispositif a permis la collecte de près de 300 tonnes supplémentaires d'emballages en verre. Plus de 7 700 comptes utilisateurs ont été créés. Courant 2024, de nouveaux partenaires culturels et sportifs rejoindront le dispositif.



Application Cliiink téléchargeable sur l'App Store ou sur Google Play. Pas de smartphone ? Demandez une carte Cliiink à carte-cliink@lehavremetro.fr, elle vous sera envoyée par courrier.

04

TRI SÉLECTIF

DES POINTS DE COLLECTE POUR LES BIODÉCHETS À SAINTE-ADRESSE

En 2024, la loi antigaspillage impose aux collectivités de proposer une solution de tri de tous les déchets alimentaires. Sur le territoire, les habitants ont déjà accès à deux solutions de tri pour leurs biodéchets : quand on a un jardin, un bac marron fait l'objet d'une collecte hebdomadaire en porte à porte ; l'utilisation à domicile d'un composteur (individuel ou collectif) permet de transformer les biodéchets sur place. Pour permettre à chacun de trier cette ressource, Le Havre Seine Métropole a complété son dispositif. Depuis novembre 2023, elle expérimente 15 points de collecte spécifiques au tri des biodéchets sur l'ensemble de la commune de Sainte-Adresse. Des opérations de sensibilisation au tri des biodéchets alimentaires ont été menées auprès des habitants et 540 bioseaux ont été distribués ainsi qu'un guide du tri des biodéchets. Les premiers résultats sont encourageants avec plus de 1 500 kg de biodéchets collectés en un mois. D'ici 2026, afin de permettre à tous les habitants de pouvoir trier leurs biodéchets, des points de collecte seront progressivement installés dans l'espace public sur l'ensemble des communes Le Havre Seine Métropole, à commencer par le quartier Saint-François, au Havre, dès cette année.



lehavreseinemetropole.fr



CAMPUS

LE CFA RAPHAËL-MALLARD A OUVERT SES PORTES



Implanté sur le campus Lebon au Havre, le CFA Raphaël-Mallard a ouvert ses portes le 6 novembre 2023. Il remplace l'ancien établissement situé rue Hilaire-Colombel. Le nouveau campus, cofinancé par la Communauté urbaine, s'étend sur près de 5 000 m² et accueille plus de 400 apprentis en alternance. Le CFA propose la préparation de douze diplômes dans six filières : commerce/vente (CAP et Bac pro) ; boulangerie (CAP, Mention complémentaire, Brevet professionnel) ; pâtisserie (CAP, Mention complémentaire, Brevet Technique des Métiers) ; boucherie (CAP) ; charcuterie-traiteur (CAP, Mention complémentaire) ; fleuristerie (CAP). Le campus accueille des jeunes de 16 à 29 ans en formation initiale ou reconversion professionnelle.

formation.cma-normandie.fr

ÉCOGESTES

LE HAVRE SEINE MÉTOPOLE VOUS ACCOMPAGNE POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS VERTS

20 000 tonnes de déchets verts sont produites chaque année. Dans ce cadre, la Communauté urbaine relance l'opération Mulching. Le mulching consiste à tondre sans ramassage. La tondeuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui sont redéposés sur la pelouse. Il permet, entre autres, de fertiliser le sol et de protéger la pelouse de la sécheresse. Afin d'inciter les habitants du territoire, qui ont un terrain de 300 m² minimum, à réduire leur production de déchets de tonte, la Communauté urbaine participe financièrement à l'achat d'un robot de tonte, d'une tondeuse mulching ou d'un kit mulching à adapter sur une tondeuse classique, à hauteur de 30 % du montant H.T. et dans la limite d'un seul remboursement de 150 € par foyer. Ce dispositif s'étend jusqu'en octobre 2024.

Retrouvez toutes les conditions de participation sur lehavreseinemetropole.fr

VIE QUOTIDIENNE

CONTRÔLE D'ACCÈS SIMPLIFIÉ DANS LES CENTRES DE RECYCLAGE

Avec près de 800 000 visites par an dans les centres de recyclage, et des tonnages en augmentation, la Communauté urbaine a mis en place, en janvier 2023, un système de lecture de plaque minéralogique qui, en semaine, limite l'entrée aux véhicules au gabarit de moins de deux mètres dans tous ses centres de recyclage (excepté Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval). Tous les usagers doivent enregistrer au préalable leur(s) véhicule(s). L'inscription a été simplifiée pour les particuliers qui n'ont plus l'obligation de fournir de justificatif de domicile ni la carte grise du véhicule. Elle permet l'accès à tous les centres de recyclage du territoire. Il s'agit avant tout de réguler leur accès, de connaître les apporteurs, d'adapter le fonctionnement des centres de recyclage aux besoins des usagers et d'améliorer leur gestion.

Inscrivez votre véhicule dès maintenant pour pouvoir accéder aux centres de recyclage sur moncentrederecyclage.lehavremetro.fr

ÉDUCATION

UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ À LA CULTURE

Afin de promouvoir l'éducation artistique et culturelle des jeunes sur son territoire, la Communauté urbaine a mis en œuvre un partenariat avec la DRAC de Normandie, l'Éducation nationale et la CAF de la Seine-Maritime. Le dispositif Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) permet de proposer un riche programme d'actions culturelles et artistiques en crèches, écoles, collèges, maisons familiales rurales ou centres de loisirs. La rencontre avec des artistes et des œuvres, la pratique de diverses disciplines, l'accès à des spectacles et lieux culturels, ainsi que la restitution au public du travail accompli avec les intervenants favorisent l'éveil des jeunes et leur éducation artistique. Le projet bénéficie chaque année scolaire à près de 1000 jeunes du territoire, soit une quarantaine de parcours pluridisciplinaires.



HABITAT

LOGEMENT DES 16-30 ANS : UN SITE POUR BIEN S'INSTALLER



Face aux difficultés pour se loger éprouvées par certains jeunes, notamment en insertion professionnelle, en études ou en situation précaire, Le Havre Seine Métropole a souhaité mettre en place une action spécifique d'accompagnement dans le cadre du programme local de l'Habitat 2022-2027. La Communauté urbaine a créé un site facilitant la recherche de logement pour les jeunes.

Le site logementjeunes.lehavremetro.fr propose d'orienter chaque jeune en fonction de son profil, afin de lui faire bénéficier de l'appui des partenaires et dispositifs les mieux adaptés à chaque situation : recherche d'informations et conseils, besoin d'un hébergement d'urgence... En quelques clics, chaque visiteur obtient le contact vers les partenaires susceptibles de l'orienter vers la bonne porte d'entrée. Réalisé avec l'ensemble des acteurs locaux (bailleurs sociaux, Mission locale, communes...), ce site s'adresse à tous les jeunes et ambitionne de lever les freins à leur accès au logement.

logementjeunes.lehavremetro.fr

TRAVAUX

DÉMOLITION D'ANCIENNES USINES DE PRODUCTION D'EAU

Le Havre Seine Métropole procède, à compter de février 2024, à la démolition d'anciennes usines de production d'eau industrielle et potable à Harfleur. L'opération concerne deux sites exploités par la direction du Cycle de l'Eau de la Communauté urbaine. Plusieurs bâtiments et installations techniques, datant des années 50, sont concernés. Il s'agit d'une ancienne usine de production d'eau industrielle, impasse Gabriel-Chantelot, comprenant notamment deux anciens bassins de traitement des eaux et d'une ancienne bâtisse, impasse Clos-Cario. Une partie du site sera végétalisée, une autre sera préservée afin d'assurer la continuité de la production d'eau potable. La durée des travaux est estimée à cinq mois environ. Des mesures de circulation, stationnement et ramassage des bacs de collecte des déchets sont mises en place afin de limiter au maximum les nuisances.



MÉMOIRE

« LIBÉREZ LA MÉMOIRE »

Vous habitez la Communauté urbaine et vous avez vécu l'Occupation et la Libération ? À l'occasion du 80^e anniversaire de la Libération du Havre et de la fin de la bataille de Normandie, une action de collecte de la mémoire vivante aura lieu à partir du 15 avril. Sur une durée d'une dizaine de jours, « Libérez la mémoire » propose de collecter les récits des aînés ayant vécu la période de la guerre 1939-1945. Des séances de captation filmées, individuelles ou collectives, auront lieu dans une caravane itinérante, ou bien à domicile pour les personnes les moins autonomes. Les témoignages seront conservés aux Archives municipales du Havre tandis que le prestataire Passerelle de Mémoire s'en servira pour la réalisation d'un film documentaire. Cette action bénéficie du fonds d'appui pour des territoires innovants seniors du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, soutenu par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, la Caisse nationale de solidarité par l'autonomie et la Banque des territoires.

lehavreseine-metropole.fr





RURALITÉ

MANNEVILLETTE LABELLIÉE « VILLAGE D'AVENIR »

À l'échelle nationale, près de 2 500 communes rurales de moins de 3 500 habitants ont été sélectionnées en décembre 2023 suite à un appel à candidature du ministère des Collectivités territoriales et de la Ruralité. Depuis le 1^{er} janvier, elles bénéficient – pour une durée de douze à dix-huit mois – d'un accompagnement dédié afin d'optimiser le parcours administratif et financier de leurs projets, notamment en orientant les élus vers les dispositifs et aides existants. Mannevillette fait partie des seize villages lauréats en Seine-Maritime. Le Havre Seine Métropole concourt à ce dispositif.



ÉVÈNEMENT

LE GRAND DÉFI ÉCOLOGIQUE S'INVITE AU HAVRE

Pour sa deuxième édition nationale, la manifestation créée par l'Agence de la transition écologique (ADEME) prend ses quartiers au Carré des Docks. Si les 3 et 4 avril sont réservés aux professionnels, les particuliers sont conviés les 5 et 6 avril à découvrir gratuitement comment agir pour protéger la planète et vivre mieux au quotidien. Fort de son slogan « Le climat change, pourquoi pas nous ? », Le Grand Défi Écologique invite à réduire son impact carbone et gagner en plaisir, en convivialité, en confort, en autonomie, tout en faisant des économies. Sur place, faites concrètement l'expérience de la transition écologique et de solutions accessibles et éprouvées pour changer positivement votre façon d'habiter, de vous alimenter, de consommer, de vous déplacer. Des experts de la transition répondent à vos questions pour isoler votre habitat, installer un poêle, produire votre énergie, cuisiner gourmet avec plus de végétal, cultiver votre potager en bio, réparer votre ordinateur, vous habiller durable, mutualiser vos outils de bricolage... Au programme : parcours expérimentiel de la « maison de la transition », ateliers, démonstrateurs d'innovations France 2030... Un événement gratuit et accessible à tous, petits et grands.

Le Carré des Docks, 64, quai de la Réunion,
Le Havre
legranddefecologique-citoyen.ademe

07

TOURISME

UNE CARTE INTERACTIVE POUR LES CAMPING-CARS

Le Havre Seine Métropole déploie un plan d'actions visant à améliorer l'accueil des camping-caristes, toujours plus nombreux. Ce type de tourisme s'est diversifié et participe à l'économie locale, d'où l'intérêt d'améliorer sa réception. Désormais, chaque aire de stationnement affiche des informations utiles ainsi qu'un QR code renvoyant vers une carte interactive qui liste l'ensemble des points d'accueil dédiés : aires communautaires, dans les campings ou points de stationnement temporaire. Les communes ont identifié 120 places de stationnement ouvertes du 1^{er} juin au 30 septembre, toutes à proximité de services (commerces ou distributeurs), et à un kilomètre maximum d'une ligne de bus, d'un chemin de randonnée ou d'un point d'intérêt du territoire. La carte est également consultable sur le site lehavre-etretat-tourisme.com (rubrique « Dormir / Aires de camping-cars »).





LA FÊTE DU CIRQUE FAIT S'OUVRIR GRAND LES YEUX

Le grand rendez-vous des arts du cirque et de la rue revient du 31 mai au 2 juin. Vivez trois jours hors du temps dans le cadre privilégié, convivial et rassurant du parc du château de Gromesnil à Saint-Romain-de-Colbosc.



08

Pour sa 12^e édition, après une affluence record de 17000 festivaliers l'année dernière, la Fête du Cirque s'apprête à accueillir et émerveiller le plus large public, dès 2 ans. Spectacles tous azimuts, découvertes artistiques, ambiance festive bon enfant et cadre champêtre sont la signature de cet événement unique en son genre. Toutes générations confondues, laissez-vous porter par près de cinquante rendez-vous gratuits en plein air qui, outre les représentations payantes sous le chapiteau, se succéderont du 31 mai au 2 juin.

Au programme cette année, de nombreux duos ou artistes donneront le tournis, la chair de poule ou des crampes de rire : jongleurs, acrobates ou encore patineurs sur scène circulaire convient petits et grands aux 15 spectacles (et 46 représentations) sélectionnés. Un Zorro, un hippodrome de poche ou encore un spectacle autour de la bulle et des marionnettes (dès 2 ans) donnent une idée de la diversité des propositions.

La tête dans les nuages

Les artistes 100 % féminines de *Mad in Finland* ouvriront le bal en avant première le 29 mai et surferont acrobatiquement sur les clichés liés au grand pays nordique : sauna et ski seront notamment au rendez-vous de ce spectacle dépaysant (sur réservation), joué également le vendredi et le samedi. Le reste de la programmation se concentre sur un week-end de fête, majoritairement en configuration ouverte pour permettre au maximum de spectateurs de se positionner autour des artistes.

Parmi les temps forts, signalons *La Promesse du vide*,

spectacle de voltige de main à main à neuf mètres de hauteur qui aura lieu le samedi soir, et en final dimanche à 18 h *Gagarine is not dead*, une épopée de la conquête de l'espace où se mêlent machinerie tournoyante, portés acrobatiques et aériens.

Convivialité et ambiance

Repérés durant l'année passée, les spectacles ont été sélectionnés pour leur qualité, leur originalité, leur esthétique et bien sûr leur rapport au public. Moment d'évasion, la Fête du Cirque permet de se retrouver autour de découvertes artistiques ou tout simplement de profiter de cette ambiance si particulière qui joue sur toute la gamme des émotions.

Emblématique du territoire, le site de Gromesnil est un lieu d'accueil idéal pour la Fête du Cirque. Dans un cadre patrimonial et naturel privilégié, les festivaliers profiteront aussi d'animations comme le maquillage, l'initiation au cirque ou les jeux traditionnels en bois. Une zone de convivialité permettra de se restaurer entre les représentations.

Depuis sa création, le festival a semé dans l'esprit des plus jeunes des milliers de petites graines de curiosité et d'envie pour le spectacle vivant.

Information et réservation sur

lafeteducirque.lehavreseinemetropole.fr

Tous les spectacles sont en accès libre et gratuits dans le parc du château de Gromesnil, sauf le spectacle sous chapiteau (10 €/ 6 €) sur réservation.



« CULTIVER L'ÉQUILIBRE ENTRE INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES. »

Havrais de cœur, Dominique César est le nouveau directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire (CCI), acteur majeur de l'économie locale.

Vous êtes récemment revenu au Havre.

Quel a été votre parcours ?

Originaire de Bourgogne Franche-Comté où j'ai fait mes études de docteur-ingénieur, j'ai logiquement occupé mes premiers emplois dans l'industrie. En 1997, je rejoins la CCI du Havre pour des fonctions liées à l'industrie, l'innovation et la création d'entreprise. J'y assume la direction Appui aux entreprises jusqu'en 2014, date à laquelle je deviens directeur du développement des entreprises à la CCI de Nantes-Saint-Nazaire. J'ai aussi porté des missions de stratégie pour l'Agence française de développement auprès de CCI africaines. C'est en février 2023 que j'ai été nommé à la direction générale de la CCI Seine Estuaire.

Quel regard portez-vous sur ce territoire que vous connaissez bien ?

J'ai toujours conservé des liens forts avec Le Havre. Pour mes proches comme pour

moi, revenir ici était une évidence. La CCI que je dirige couvre un espace plus vaste que le Havre Seine Métropole. Nous veillons donc à équilibrer nos actions en fonction des secteurs économiques et des besoins des territoires. Celui de la Communauté urbaine est particulier puisque nous travaillons étroitement avec Le Havre Seine Métropole, la Ville du Havre et HAROPA PORT, et au sein de l'agence de développement économique Le Havre Seine Développement.

De quelle manière la CCI intervient-elle dans l'économie locale ?

Nous incarnons une forme de parlement économique du territoire et représentons les intérêts des entreprises auprès des pouvoirs publics. Acteur consulaire, la CCI est le relais des politiques publiques de l'État et déploie les dispositifs destinés aux entreprises, notamment aux PME, comme par exemple le plan d'investissement d'avenir France 2030. Avec ses partenaires, la CCI encourage le développement économique et accompagne la création d'entreprises et les entrepreneurs, à chaque étape de la vie de leur société. Notre vaste champ d'action couvre, entre autres, le financement, l'accès à l'international, les usages du numérique,

le développement durable, les ressources humaines, le développement commercial, la compétitivité, pour toutes catégories et tailles d'entreprises. Nous gérons également d'importantes infrastructures : ponts de Tancarville et de Normandie, port de Fécamp, ports de pêche du Havre et de Fécamp, aéroport Deauville-Normandie. Nous sommes, par ailleurs, un acteur majeur de la formation avec l'École de Management de Normandie et Scholar Fab.

Quels sont les grands enjeux pour 2024 ?

Au-delà des priorités nationales, telles que la transition liée au numérique, les ressources humaines, l'écologie ou encore l'international, les CCI définissent, en proximité, des priorités liées aux préoccupations des entreprises, comme le « consommez local », l'accès aux opportunités d'affaires dans l'industrie, la découverte des métiers, les usages de l'intelligence artificielle pour les dirigeants. L'une de nos missions est enfin de veiller à ce que les grands investissements locaux ou régionaux profitent pleinement aux entreprises que nous représentons.

LE TERRITOIRE PRÉPARE L'ÉCONOMIE DE DEMAIN

Véritable poumon économique en Normandie et à l'échelle nationale, notre territoire est au cœur des enjeux de transition vers une économie plus respectueuse du climat comme des ressources naturelles, à la fois ouverte sur les échanges internationaux et capable d'offrir des filières d'approvisionnement locales. Le Havre Seine Métropole et les acteurs du territoire relèvent conjointement les défis d'une économie durable.



Le pôle d'affaires des gares au Havre

Le développement économique de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine repose sur l'ouverture maritime et la proximité avec les grandes zones de consommation et de production le long de la Seine. Les modèles de l'après-guerre évoluent néanmoins à grande vitesse, soumis aux nécessaires transitions écologique et énergétique.

Très dépendante des énergies fossiles, l'économie de notre territoire se retrouve au cœur de ces enjeux de transition. C'est un défi pour le maintien des activités comme de l'emploi mais aussi une chance, notamment par le potentiel tech-

nologique et innovant que représentent les mutations en cours. Dans ce mouvement, l'un des principaux atouts du territoire réside dans la prise en compte collective des enjeux à relever et dans la mobilisation coordonnée des acteurs économiques pour y répondre.

Une mobilisation générale

Les acteurs de la zone industrielle et portuaire, regroupés sous forme associative (Synerzip), la Chambre de commerce et d'industrie, le port unifié du Havre jusqu'à Paris (HAROPA PORT), les syndicats professionnels, la Communauté

urbaine, la Région Normandie et l'État (via le Contrat de Plan interrégional État-Région Vallée de la Seine, par exemple) forment un réseau de décision, de financement et d'influence qui oriente de manière puissante les mutations de l'économie locale. L'enjeu est à la fois de conforter les activités traditionnelles, de faciliter leur transition, d'attirer de nouvelles filières (comme l'éolien off-shore ou les autres énergies décarbonées qui n'émettent pas ou très peu de gaz à effet de serre), de développer les circuits de production et de distribution locaux (y compris pour l'agriculture) et de veiller à la



Le Parc Logistique du Pont de Normandie

L'économie locale en quelques chiffres (2022)

Industrie : 7,2 % des établissements,

18,9 % des emplois

Construction : 8,4 % des établissements
et 7,5 % des emplois

Commerce : 20,5 % des établissements
et 12,7 % des emplois

Services : 63,9 % des établissements
et 60,9 % des emplois

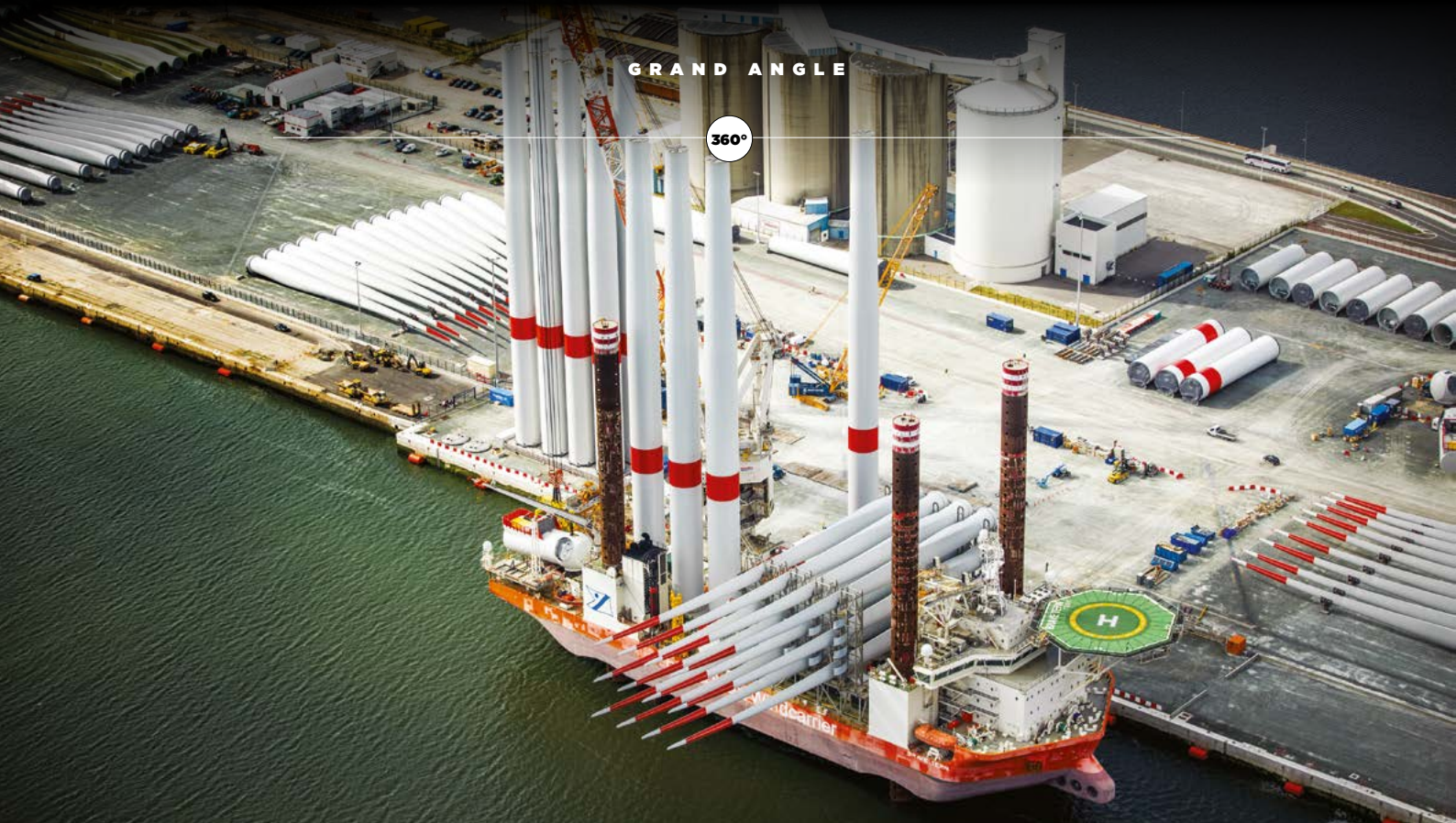
formation des jeunes, comme des actifs, pour répondre aux besoins de compétences des prochaines années et décennies. Notre territoire a su développer une culture d'accueil des activités industrielles, facteur majeur de décision pour les investisseurs, au même titre que la présence d'un écosystème de prestataires et sous-traitants ou que la puissance logistique offerte par le complexe portuaire.

Un territoire taillé pour l'avenir

Aller vers une industrie verte c'est, à l'échelle locale, réussir la décarbonation des activités de production automobile, aéronautique, pétrolière ou encore pétrochimique. C'est aussi accompagner l'implantation de nouvelles productions (tel l'hydrogène pour réaliser des carburants de synthèse), réaliser les infrastructures et réseaux nécessaires, notamment d'acheminement d'électricité décarbonée vers la zone industrielle. Sur un territoire contraint par sa façade maritime et son estuaire, l'enjeu est aussi de valoriser le foncier existant en limitant l'impact sur

les espaces naturels. Dans un contexte de tension démographique, un autre défi majeur dépend de notre capacité à fournir les compétences humaines pour accompagner les recrutements liés aux importants projets industriels régionaux.

Notre territoire doit aussi affronter la mutation du commerce local, impacté par les transformations des habitudes de consommation, ainsi que la nécessaire valorisation des activités agricoles, fortes sur le territoire et qui doivent néanmoins évoluer vers des productions nourricières, respectueuses des ressources en eau et de la biodiversité. Il en va de la santé et du cadre de vie des habitants, et par conséquent de l'attractivité du territoire auprès des jeunes diplômés et des personnes susceptibles de s'y implanter. La montée en puissance de l'enseignement supérieur y contribue. Le développement du tourisme conforte, lui aussi, l'image d'un territoire désirable et apte à offrir une qualité de vie recherchée.



Chargement depuis le site de production d'éoliennes off shore Siemens-Gamesa

12

De grands projets dessinent l'avenir

L'identité industrielle, portuaire et agricole de notre territoire ainsi que la mobilisation coordonnée des acteurs du développement économique favorisent la prospection et l'implantation de nouveaux projets d'envergure, eux-mêmes servant d'aimants pour des entreprises de plus petite taille qui enrichissent l'écosystème de prestataires locaux. Ces derniers bénéficient d'ailleurs des chantiers majeurs annoncés en région, au premier rang desquels les investissements nucléaires (EPR). Dans le même temps, les industries et le port continuent d'investir à la faveur d'une attractivité qui s'affirme à l'échelle nationale et internationale.

Transition énergétique

Salamandre et KerEAUzen

Le groupe ENGIE a annoncé d'importants investissements liés aux carburants de synthèse sur la commune de Saint-Vigor-d'Ymonville. D'un montant d'1,2 milliard d'euros, ils contribueront à la création, à terme, de 350 emplois directs. À l'horizon 2027, le projet Salamandre produira (à partir de bois et de combustibles solides de récupération) 11 000 t annuelles de biométhane de synthèse qui servira de carburant aux navires de commerce. Le second projet, baptisé KerEAUzen, récupérera le CO₂ émis par Salamandre pour produire 70 000 t de kéroène de synthèse destiné à l'aéronautique.

Socrate

La zone industrielle et portuaire du Havre bénéficie du programme ZIBaC (Zone Industrielle Bas carbone) par lequel l'État encourage la transition énergétique des industries. L'association Socrate réunit les industriels locaux pour bénéficier d'un cofinancement – à hauteur de 7,5 millions d'euros – de leurs études autour de la décarbonation : captage ou stockage de CO₂, récupération d'énergie et de chaleur, formation...

L'éolien off shore, un exemple de réussite

En 2019, le géant mondial Siemens-Gamesa a décidé d'implanter au Havre son premier site de fabrication combinée de pales et de nacelles pour les parcs éoliens en mer. Un parcours de formation a pu être mis en place localement pour ses salariés, au nombre de 900 à ce jour. Une nouvelle phase de développement est en vue avec la production de pales encore plus grandes, destinées aux futurs parcs éoliens des façades maritimes françaises et européennes.

Le nucléaire, une opportunité

Dès cette année débiteront les travaux en lien avec le futur EPR de Penly. Les plus de 17 milliards euros d'investissement prévus représentent une opportunité pour les entreprises du territoire grâce aux nombreux marchés réservés aux entreprises normandes. Ce projet devrait aussi favoriser l'implantation locale d'entreprises prestataires, notamment sur les zones d'activité économique gérées par Le Havre Seine Métropole.

Le Campus s'agrandit

Dans le contexte d'émergence de nouveaux projets industriels, l'arrivée annoncée d'une antenne de l'École nationale supérieure des Arts et Métiers sur le Campus Le Havre-Normandie en 2027 est une très bonne nouvelle. Un bâtiment emblématique de plus de 20 000 m², d'un budget de 99 millions d'euros, sera construit pour accueillir les élèves ingénieurs ainsi que l'IUT, actuellement situé à Caucriauville, et un restaurant universitaire. La formation d'ingénieurs sera bénéfique à toute l'économie du territoire.

Développement logistique et portuaire

Un Terminal Croisière durable

Dès cette année seront lancés les travaux d'aménagement de la pointe de Floride pour la création d'un terminal de croisière visant la neutralité carbone et la sobriété énergétique. En 2025, trois nouveaux terminaux ainsi que d'importants espaces publics de promenade transformeront l'expérience de la croisière au Havre, portant la capacité d'accueil à 13 500 passagers par jour. L'investissement porté par la Communauté urbaine et HAROPA PORT, et soutenu par l'État et la Région Normandie, s'élève à 99 millions d'euros. Cette année, l'électrification des quais croisière se poursuivra afin de limiter les rejets polluants lors des escales.

Achèvement de Port 2000

L'aménagement des derniers postes à quai de Port 2000 s'accompagne d'un investissement de plus d'un milliard d'euros de la part de Terminal Investment Limited, filiale de l'armateur MSC. Fin 2024, le nouveau terminal de conteneurs devrait être opérationnel. Cette implantation massive de l'un des principaux armateurs mondiaux vise à faire du Havre un port qui compte face à sa concurrence nord-européenne. Environ 900 dockers seront employés. Cette année devrait également marquer le début des travaux de réalisation d'un ouvrage permettant l'accès direct aux postes à quai de Port 2000 pour tous types de bateaux fluviaux. Cette « chatière » confortera la compétitivité portuaire et augmentera la part de marchandises transportées par voie fluviale. L'investissement de 125 millions d'euros consistera en la création d'une nouvelle digue et l'ouverture des digues existantes.

Transition numérique et innovation

Pour réussir ces mutations et faire partie des territoires en pointe, la Communauté urbaine a lancé, en 2020, le projet Le Havre, ville portuaire intelligente associant de nombreux partenaires privés et publics. Grâce à la mobilisation d'importants financements (subventions et participations), une quarantaine de projets sont aujourd'hui labellisés pour leur potentiel d'innovation, leur cohérence avec les enjeux de transition, d'attractivité et de compétitivité, ou encore leur impact sur les compétences et l'emploi. Le Havre, ville portuaire intelligente stimule les investissements publics et privés qui transforment le territoire, dans des domaines aussi divers que l'énergie, l'environnement, la mobilité des biens et des personnes, l'attractivité du territoire pour les entreprises, la gestion de la donnée ou encore la qualité de vie des habitants.



Le campus Le Havre-Normandie poursuit son développement



Le futur Terminal Croisière, pointe de Floride



Le parc d'activités tertiaires Le Havre Plateau

L'agriculture en quelques chiffres

62 % du territoire valorisé par l'activité agricole

Plus de 300 entreprises agricoles

Plus de 420 sites agricoles en activité

Le Havre Seine Métropole, territoire agricole

Un exemple, l'activité drone s'envole

Situé au sein de l'aéroport Le Havre-Octeville, et s'inscrivant dans le cadre du projet Le Havre, ville portuaire intelligente, le Centre d'Innovation Drones Normandie fédère un consortium composé d'entreprises, d'acteurs socio-économiques et d'établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de la robotique mobile aérienne terrestre et maritime. Ce pôle contribue à la filière drone qui place la Normandie parmi les régions fers de lance dans la recherche et l'innovation autour des drones.

Transition agroécologique

L'agriculture est elle aussi motrice en matière de solutions d'adaptation et de restauration des écosystèmes. Elle représente une activité économique à part entière, non délocalisable, source d'attractivité par son impact sur la santé, la protection des ressources et de la biodiversité, la production d'énergie et le tourisme.

Le Havre Seine Métropole encourage activement la transition agroécologique du territoire en accompagnant les filières vers une agriculture nourricière et respectueuse de l'environnement. L'enjeu est à la fois de faire évoluer les pratiques agricoles et de créer les conditions pour que la population soutienne ces filières, notamment en réorganisant les circuits et filières pour consommer des produits laitiers d'ici, des viandes de qualité produites localement, à travers les associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ou les maraîchers locaux.

Soutien à la filière maraîchère

Depuis 2021, Le Havre Seine Métropole apporte son soutien à la production et à la filière maraîchères, à travers la « ceinture verte », une réflexion pour relocaliser la production de légumes. Cela passe en particulier par la mise à disposition de fermes équipées clé en main, en complément d'un accompagnement technique. Trois premières fermes viennent de sortir de terre à Montivilliers avec l'installation

d'un premier maraîcher.

Pour aider à l'installation de nouveaux maraîchers en bio, la Communauté urbaine anime également l'Espace test agricole de Cauville-sur-Mer, idéal pour expérimenter une activité agricole en maraîchage bio, en grandeur réelle, avec un accompagnement technique et une mise à disposition gracieuse de la terre, de serres et du matériel (pendant un an, renouvelable deux fois). Enfin, Le Havre Seine Métropole apporte une aide économique directe pour l'achat de matériel agricole d'occasion à travers le FILA (Fonds d'Initiative Locale pour l'Agriculture) qui permet aux agriculteurs de se maintenir et de se développer en privilégiant la proximité et l'agriculture durable.

Une alimentation locale et saine

Dans le cadre de son Plan agricole et alimentaire territorial 2021-2026, Le Havre Seine Métropole accompagne les agriculteurs à la recherche de débouchés, à la faveur de la loi Egalim qui impose 20 % de produits bio et locaux dans la restauration collective. Le dispositif « resto-co » accompagne ainsi les communes qui souhaitent accroître l'approvisionnement local en produits de saison et réduire le gaspillage alimentaire pour leur restauration collective.

Depuis 2023, la démarche en faveur d'une nourriture saine et locale s'est élargie grâce à l'association de coopération territoriale AgriParis Seine. Son objectif est de structurer la filière agricole et alimentaire durable pour offrir l'accès à une alimentation de qualité, bio et locale, en premier lieu via la restauration collective. Plusieurs collectivités et acteurs de l'Axe Seine, de Paris au Havre, s'engagent ainsi ensemble pour la structuration d'un système alimentaire durable et le soutien à une agriculture diversifiée, agroécologique et biologique. Pour la Communauté urbaine, il s'agit aussi d'une opportunité de consolider ses actions.

Pour tout renseignement sur les dispositifs agricoles, merci de contacter juliette.giacomazzo@lehavremetro.fr



DES PROJETS POUR LES « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le dispositif national de revitalisation « Petites Villes de Demain » favorise la mise en œuvre de projets qui, d'ici 2028, conforteront l'attractivité et la qualité de vie à Étretat, Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval.

Le programme "Petites Villes de Demain", qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants de communes de moins de 20 000 habitants exerçant une centralité, facilite la mobilisation des acteurs et des moyens nécessaires à la réalisation d'un plan d'actions. Habitat, commerce, équipement et aménagement des espaces publics sont au cœur des enjeux du dispositif. La signature en juin dernier de la convention d'Opération de Revitalisation des Territoires a donné le coup d'envoi à la réalisation de projets repérés lors du diagnostic de territoire. La déclinaison de la stratégie, avec le concours de l'État et un accès simplifié aux aides et financements, se traduit aujourd'hui par le lancement de plusieurs opérations. Le Havre Seine Métropole accompagne et coordonne leur mise en œuvre.

Chantiers en vue

À Saint-Romain-de-Colbosc, la création d'un espace récréatif et paysager sur l'emprise de l'ancienne piscine est prévue pour la fin de cette année. En 2025, débuteront les travaux de l'ancienne perception, réhabilitée en halle commerciale et en logements.

À Criquetot-l'Esneval, l'été 2024 devrait voir le lancement des travaux d'agrandissement de la cantine. Le projet d'aménagement de la place Georges-Chédru débutera courant 2025. Il permettra d'améliorer l'accessibilité aux commerces et la cohabitation des différents usagers du centre-bourg (piétons, cyclistes, automobilistes).

Sur le volet dynamique commerciale, les trois villes sont désormais dotées d'un droit de préemption commerciale qui leur permet de faciliter l'installation de commerces de proximité. À Étretat, une charte des enseignes, devantures et terrasses sera proposée au printemps, issue d'une concertation avec les commerçants. Elle permettra d'assurer la bonne intégration des activités commerciales dans le paysage urbain.



Le centre-bourg de Criquetot-l'Esneval

Rénover son logement

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les trois communes « Petites Villes de Demain » a, depuis son lancement, généré une centaine de contacts de propriétaires ou copropriétaires souhaitant être accompagnés dans leurs travaux de rénovation de logements de plus de 15 ans. Les champs concernés relèvent de la performance énergétique (système de chauffage, menuiserie, isolation...), des travaux lourds (réhabilitation totale de logements dégradés) ou d'intervention en faveur de l'autonomie pour le maintien à domicile (adaptation de la salle de bain, par exemple). Les propriétaires concernés bénéficient d'une information sur les aides potentielles, d'études techniques de faisabilité sur leurs logements, ainsi que d'un accompagnement sur la préparation et le suivi des demandes de subventions.

Plus d'informations OPAH-RU sur
renover.lehavreseinemetropole.fr - 02 35 22 25 20



TRAM ET VÉLO, LE DUO GAGNANT DE LA MOBILITÉ DOUCE



La réalisation de la ligne C du tramway vers Harfleur, Montivilliers et les quartiers sud du Havre s'accompagne d'aménagements cyclables qui contribueront à la décarbonation des déplacements à l'échelle de la Communauté urbaine.

Dans son Plan Vélo 2022-2030, Le Havre Seine Métropole mise à la fois sur le développement des itinéraires cyclables entre ses communes, sur la sécurité des parcours et sur la connexion entre les différents modes de déplacement. L'objectif est de favoriser le recours aux modes doux (vélo, trottinette, marche) comme aux transports en commun, alternatives à l'automobile.

Dans la perspective de décarbonation des mobilités, l'extension du réseau de tramway prévue en 2027 est synonyme d'une conception plus apaisée de la ville. Le projet est l'occasion de penser plus largement nos déplacements, en donnant la priorité aux modes doux et en facilitant l'accès à l'ensemble des moyens de transport. Ainsi, 14 km d'itinéraires cyclables dédiés et 17 km de trottoirs, construits ou repensés, seront réalisés aux abords des 14 nouveaux kilomètres de ligne de tramway.

Des aménagements concertés et ambitieux

Certaines suggestions émises par les associations durant la concertation préalable et la concertation continue ont contribué à arrêter les aménagements cyclables autour du futur tracé du tramway. Une grande importance sera accordée aux continuités cyclables, tout en préservant la place de chaque usager dans l'espace public, quel que soit son mode de déplacement. Le dimensionnement des voies cyclables sera, par exemple, adapté aux flux de cyclistes et aux espaces disponibles sur les voiries nouvellement traversées par le tramway.

Des liaisons seront réalisées avec les 17 nouvelles stations – et donc avec les parkings relais – afin que le tramway s'insère dans le réseau cyclable existant et à venir. Le projet prévoit d'ailleurs d'aménager des portions du futur « axe express vélo » de la vallée de la Lézarde, entre Harfleur et Montivilliers, tel qu'inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement de la Communauté

urbaine. Conformément aux objectifs du Plan Vélo, des stationnements dédiés seront également créés, incluant des accès et abris sécurisés.



14 km d'itinéraires cyclables en abord du tramway, c'est :

- 13,2 km de pistes et bandes cyclables
- 3,8 km de voie verte aménagée dans la continuité de la véloroute de la Pointe de Caux

Le Plan Vélo 2022-2030 vise à conforter l'écosystème vélo du territoire : amélioration et extension des continuités cyclables existantes ; aménagement de liaisons directes, continues et sécurisées entre les 54 communes de la Communauté urbaine et, plus spécifiquement, entre les principales centralités du territoire (Le Havre, Montivilliers, Criquetot-l'Esneval, Saint-Romain-de-Colbosc et Étretat).



GROMESNIL

RAPPROCHE NATURE ET CULTURE



Les 4 et 5 mai, le parc paysager de Gromesnil accueille l'un des temps forts de la saison culturelle. Gromesnil dans tous ses états met la nature au diapason de toutes vos envies. C'est gratuit !

Vous aimez la nature ? Le site du château de Gromesnil donne rendez-vous aux mains vertes comme aux amateurs de sensations authentiques à l'occasion de la nouvelle édition de Gromesnil dans tous ses états. Cet écrin de verdure, plus belle démonstration possible du respect de la nature et de la biodiversité, vaut à lui seul que l'on s'y intéresse.

Rendez-vous incontournable et majeur autour des enjeux de nature et de biodiversité, la manifestation proposée par la Communauté urbaine repose sur un concept original : culture et développement durable font cause commune pour proposer au public de se ressourcer en prenant le temps de la découverte artistique et de la reconnexion à la nature.

L'an dernier, 10 000 personnes se sont déplacées pour venir à la rencontre des exposants, qu'ils soient pépiniéristes, professionnels du jardin, artisans ou encore associations impliquées dans la préservation de la nature.

Une grande fête pour tous les âges

Côté jardin, l'association La Hêtraie réunit professionnels du jardin et artisans pour la vente et le conseil aux visiteurs. Pendant ces deux jours foisonnants, le public est invité à découvrir des plantes, des produits alimentaires artisanaux, de l'outillage, des décorations de jardin, à glaner des conseils sur l'art du jardin, à apprendre les techniques de jardinage durable, à assister à des spectacles et conférences, à participer à des animations, expositions et ateliers, ou encore à profiter d'un espace gourmand. Des associations présentent leur activité autour d'animations, démonstrations ou ateliers pour les grands ou les petits. Au sein du Village d'éducation à la nature "Viv(r)e la nature", d'autres associations proposent au public de vivre des expériences de nature. Côté loisirs, spectacles et animations se succèdent au cours du week-end, pour tous les âges également :

théâtre, siestes musicales avec l'École de musique et de danse intercommunale ou encore activité de grimpe à l'arbre.

Côté convivialité, des stands pour se restaurer et une buvette sont à disposition afin de profiter pleinement et le plus longtemps possible du cadre paysager, de l'ambiance et du patrimoine.

Vitrine de la vivacité locale, Gromesnil dans tous ses états affirme à chaque édition une coloration toujours plus verte et nature.

Samedi 4 et dimanche 5 mai de 10 h à 18 h

Château de Gromesnil

Parc Éco Normandie – 76430 Saint-Romain-de-Colbosc



La manifestation Gromesnil dans tous ses états participe au plan local d'éducation à la nature, lui-même inscrit dans le Plan nature et biodiversité de la Communauté urbaine.



L'AGRICULTURE COMME TREMPLIN



Arthur Baur est l'un des fondateurs de l'association Graine en Main, qui encadre un chantier d'insertion en maraîchage biologique sur une exploitation à Étainhus. Son leitmotiv : cultiver la solidarité.

« Vous avez besoin de légumes ? Ils ont besoin de travail. » Voici comment l'on pourrait présenter l'association Graine en Main, née en 2016 de la persévérance d'un petit groupe de personnes rassemblées par l'arrêt de l'activité de leurs maraîchers préférés. Ils étaient clients de leurs différentes associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) et ne pouvaient se résoudre à l'idée que des terres si productives et préservées de toute pollution puissent changer de vocation.

Ensemble, ils portent un projet de reprise : « Nos prédécesseurs s'étaient engagés dans le bio et dans les AMAP parce qu'ils étaient dans l'humain, le lien et la générosité. Ils avaient à cœur que leur travail bénéficie à tous, alors c'est ce que nous avons voulu faire », explique celui qui, fort de son expérience d'éducateur spécialisé, prend en main l'aspect social du projet.

Avec le soutien du Réseau Cocagne, qui développe des chantiers d'insertion en agriculture bio dans toute la France, Graine en Main obtient l'agrément national en 2017 et ouvre son chantier à cinq salariés en parcours d'insertion. Aujourd'hui, l'association emploie six salariés en CDI et vingt en insertion, pas moins d'une centaine de personnes ayant déjà été accompagnées jusqu'à leur réinsertion.

Un accompagnement pas seulement professionnel

« Le maraîchage est une activité difficile mais qui permet de trouver un rythme, de s'organiser avec des contraintes et des engagements. C'est un travail gratifiant qui, pour de futurs employeurs, témoigne du courage et de la volonté de nos salariés », explique Arthur Baur. Et pour permettre au plus grand nombre d'accéder à ce tremplin, l'activité de la ferme s'est organisée autour des horaires de train reliant Le Havre à la gare d'Étainhus-Saint-Romain.

L'accompagnement de Graine en Main ne s'arrête pas à l'insertion professionnelle : « La précarité exclut et

éloigne de tout. Pour retrouver un travail, il faut régler beaucoup de choses avant. » Une coopératrice socio-professionnelle accompagne ainsi les salariés dans les démarches concernant le logement, la santé, la famille ou encore la mobilité. « L'activité agricole a aussi l'avantage d'être accessible à ceux qui ne parlent pas la langue, l'un des principaux freins sur le marché du travail », constate également Arthur Baur.

Une alimentation de qualité pour tous

Au-delà de l'insertion, Graine en Main vise l'accès du plus grand nombre à une alimentation durable et de qualité. Chaque semaine, ses huit hectares de cultures fournissent près de 300 paniers destinés à des clients d'AMAP, dont 130 paniers solidaires vendus à un tiers du prix de base. Graine en Main participe également chaque année à la Journée de l'alimentation de qualité pour tous dans le quartier de Caucriaucville au Havre, et propose régulièrement des animations autour de saveurs, de recettes, de légumes méconnus ou encore de techniques culinaires.

graineenmain.org





Au printemps, ne manquez pas la Fête de la Bio

Chaque année, la Fête de la Bio investit une ferme biologique du territoire normand pour un grand rassemblement d'acteurs de la filière autour de l'agriculture biologique. Les 25 et 26 mai prochains, l'événement aura lieu sur notre territoire, au Panier des Trois Pierres. Ateliers, animations, démonstrations, marché d'exposants et soirée festive sont au programme de ce week-end fermier pour sensibiliser le plus grand nombre aux bienfaits du bio.

fetedelabio.org



Les sites préférés d'Arthur Baur

19

Le quartier de Caucriauville

« Ville dans la ville, ce quartier représente pour moi la mixité culturelle et sociale qu'est un port comme celui du Havre. J'aime m'y rendre, y travailler et y construire des projets. »



La valleuse d'Antifer

« C'est un petit coin de nature en bord de mer où j'aime aller me ressourcer, à pied ou en vélo. J'aime son phare, symbole d'un bout du monde et sa plage difficile d'accès, pour me retrouver seul face à l'océan. »



Le château du Bec

« J'affectionne particulièrement ses arbres remarquables, ses plans d'eau, son espace forestier, rare en pays de Caux, et sa très belle architecture qui s'offre des libertés artistiques avec la brique et le silex, omniprésents sur notre territoire. »

SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC
GROMESNIL
DANS
TOUS SES
ÉTATS

4 & 5 mai 2024
de 10 h à 18 h

Métropole en scène

PLANTES & DÉCO • PROGRAMMATION ARTISTIQUE
EXPOSANTS • ANIMATIONS • ÉDUCATION À LA NATURE

PARC DU CHÂTEAU DE GROMESNIL

ENTRÉE GRATUITE

Toutes les infos sur
lehavreseinemetropole.fr



LA HÉTRAIE

